



## **Canton qui coupe, impôts qui baissent : qui paiera la facture à Vevey ?**

Depuis plusieurs semaines, les communes vaudoises font face à des signaux particulièrement préoccupants concernant l'équilibre financier entre le Canton et les communes.

Le projet de budget 2026 du Canton de Vaud prévoit d'importantes mesures d'économies, touchant notamment des secteurs où les communes jouent un rôle central : accueil de jour de l'enfance, action sociale, transports publics, santé, .... Ces décisions interviennent dans un contexte où les charges des villes ne cessent d'augmenter, sous l'effet des besoins croissants de la population et des transferts de compétences depuis le niveau cantonal et fédéral.

À cela s'ajoute la future votation cantonale sur l'initiative « Baisse d'impôts pour tous » (-12 %), vraisemblablement soumise au peuple en 2027. Cette initiative, si elle devait être acceptée, réduirait considérablement les recettes fiscales du Canton, avec des effets collatéraux potentiels sur la péréquation intercommunale et les subventions cantonales.

De nombreuses communes ont déjà interpellé leurs autorités respectives pour demander une évaluation précise des impacts à court et moyen terme et pour que le Conseil d'État garantisse la préservation des prestations publiques de proximité.

À Vevey, la Municipalité présente aujourd'hui son budget 2026 dans un contexte d'élaboration budgétaire déjà tendu depuis plusieurs exercices.

Il apparaît donc essentiel que le Conseil communal soit informé des conséquences possibles de ces décisions cantonales et des mesures que la Municipalité entend prendre pour protéger les prestations essentielles à la population tout en maintenant l'équilibre financier de la commune.

Le groupe socialiste demande dès lors à la Municipalité :

### **1) Sur les conséquences des coupes cantonales**

- a) Quels sont les montants concernés par les éventuelles coupes prévues dans le budget cantonal 2026 et leurs impacts directs ou indirects sur Vevey ?
- b) Ces réductions risquent-elles d'affecter des prestations essentielles assurées ou cofinancées par la Ville (accueil de jour, social, sport, culture, mobilité, logement, etc.) ?

### **2) Sur l'anticipation des impacts futurs**

- a) La Municipalité a-t-elle évalué les conséquences possibles de l'initiative cantonale « - 12 % d'impôt » sur les finances communales ? Si oui, quel en serait l'ordre de grandeur ?

### **3) Sur la défense et la prise de position politique**

- a) La Municipalité compte-t-elle prendre position publiquement sur les coupes annoncées par le Canton, ainsi que, le moment venu, sur l'initiative cantonale « - 12 % » ?
- b) Quelles démarches la Ville de Vevey a-t-elle entreprises ou envisage-t-elle d'entreprendre auprès du Conseil d'État, du Grand Conseil ou autres (UCV, ...) pour défendre les intérêts communaux ?

### **4) Sur la gestion budgétaire communale**

- a) Quelles mesures internes la Municipalité prévoit-elle pour anticiper ce contexte : ajustements budgétaires, priorisation des dépenses, maintien des prestations essentielles ?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses et pour les éléments chiffrés et prospectifs qu'elle pourra apporter à ce sujet.